



Municipalité de Saint-Irénée

Un village en harmonie avec la nature et la culture

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 14 DÉCEMBRE 2020

Puisque la séance ordinaire du Conseil municipal a eu lieu à huis clos par visioconférence pour respecter les règles de la santé publique, voici un résumé des décisions prises le 14 décembre 2020.

- Le procès-verbal de la séance du 2 novembre est approuvé et déposé sur le site Internet.
- Odile Comeau, la mairesse, fait mention des suivis des interventions.
 - Un appui a été donné au Club Quad Destination Charlevoix qui a fait une demande de financement auprès du ministère des Transports afin d'effectuer des travaux dans ses sentiers sur une distance de 5 km entre Saint-Irénée et Saint-Hilarion.
 - La municipalité a reçu une communication du comité Les Éboulements/Saint-Irénée annonçant la coprésidence de M. Guy Rousset et Mme Marie-Hélène Thivierge en remplacement de M. Thomas LePage Gouin que le conseil tient à remercier.
 - La municipalité a reçu une aide financière de 12 510\$ du ministère de l'Environnement pour réaliser une analyse de vulnérabilité de notre source d'eau potable.
 - Madame Nancy Belley de Réseau Charlevoix a sollicité une rencontre qui aura lieu le jeudi 17 décembre 2020 avec le maire de La Malbaie.
- Une demande pour deux emplois d'été sera effectuée auprès de Ressources humaines et Développement des compétences Canada dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2021.
- A été adopté le programme concernant l'installation et la vérification des avertisseurs de fumée pour le territoire de la municipalité.
- La présence policière sur la Route 362 ainsi que dans les rangs Saint-Pierre et Saint-Nicolas a été ciblée comme priorité locale auprès de la Sûreté du Québec.
- La demande de dérogation mineure et les trois demandes de permis traités au Comité consultatif d'urbanisme du 10 décembre 2020 ont été adoptées par le Conseil.
- Le règlement no 355 – 2020 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage a été adopté.

La prochaine séance ordinaire aura lieu le lundi 11 janvier 2021. Si les conditions sanitaires ne permettent pas la tenue de la séance en présence du public, les citoyens sont invités à faire parvenir leurs questions à dg@saintirenee.ca.